

15ème législature

Question N° : 8478	De M. Grégory Galbadon (La République en Marche - Manche)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique > formation professionnelle et apprentissage	Tête d'analyse > Avenir des CIO	Analyse > Avenir des CIO.
Question publiée au JO le : 22/05/2018		

Texte de la question

M. Grégory Galbadon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'inquiétude qui se fait ressentir auprès des Centres d'information et d'orientation (CIO) dans le cadre du projet de la loi sur la formation professionnelle et l'apprentissage. Les personnels de ces centres sont en effet inquiets sur leur devenir en raison du transfert aux régions de l'information liée à l'orientation et à la fermeture programmée des 390 lieux d'accueil de proximité répartis sur l'ensemble du territoire national. Ils craignent que ces suppressions privent une grande partie de la population de ce service favorisant l'insertion par la formation qui reste la meilleure manière de lutter contre l'exclusion et les inégalités devant l'emploi. Il rappelle que leur mission est de rechercher des solutions pour toute personne présentant un problème d'orientation ou de formation, d'accueillir les jeunes scolarisés ou non, issus de l'éducation nationale ou d'autres ministères, de la formation initiale ou de l'apprentissage, des décrocheurs et des étudiants mais aussi des jeunes migrants afin de réaliser des évaluations en vue de cibler les dispositifs qui pourront être mise en place ou les établissements scolaires qu'ils pourront intégrer. Afin de réaliser toutes ces missions, les CIO ont tissé des réseaux avec de multiples partenaires, ils représentent donc une interface très précieuse pour le système éducatif entre établissements scolaires et organismes extérieurs. Il lui demande donc quels sont les moyens qu'il compte mettre à disposition afin de maintenir l'égalité d'accès au droit au conseil et à l'accompagnement menant à la formation et à l'emploi sur l'ensemble du territoire.